

CHARTE ÉTHIQUE ET RSE DE CADERAC

Une carrière pour un développement Éthique, Responsable et Collaboratif



La présente charte éthique est le fruit d'une démarche participative menée avec les collaborateurs de CADERAC.

- Elle incarne notre volonté collective de promouvoir une gouvernance responsable, une culture inclusive et des pratiques durables.
- Elle guide nos comportements, nos décisions et nos partenariats, dans une logique de transformation sociale, environnementale et économique.
- Elle s'inscrit dans une dynamique de progrès continu, de respect des parties prenantes et d'exemplarité sur le terrain.

I - NOS VALEURS FONDATRICES

CADERAC repose sur trois valeurs essentielles, définies et partagées par ses membres :

LE RESPECT

Il s'agit du respect des engagements opérationnels et environnementaux pris par les équipes de la carrière. Il se traduit par :

- Le respect des procédures internes et des consignes de sécurité
- Le respect des normes techniques et environnementales applicables à l'exploitation
- Le respect des engagements pris envers les communautés locales et les parties prenantes
- Le respect des personnes, des rôles et des responsabilités dans le cadre professionnel

L'INCLUSION

Il s'agit de valoriser l'humain dans toutes ses dimensions. Cela se manifeste par :

- L'attention portée au bien-être des collaborateurs
- L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- La reconnaissance de la diversité des profils et des parcours

CADERAC s'engage à créer un environnement de travail équitable, bienveillant et ouvert à toutes les voix.

L'ENGAGEMENT

Il s'agit de l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement qui se concrétise par :

- Le respect de la biodiversité
- La réduction des émissions de poussière
- La promotion de l'économie circulaire

Il reflète notre responsabilité envers les générations futures et notre volonté d'agir pour un développement durable.



II - NOS PRINCIPES ÉTHIQUES

Trois grands principes éthiques structurent notre action au quotidien :

L'INTÉGRITÉ

Il garantit la loyauté des pratiques et la cohérence des décisions. L'intégrité est le socle de la confiance interne et externe. En cas de non-respect, les risques incluent la perte de crédibilité, des tensions internes et une atteinte à l'image de CADERAC.

LA TRANSPARENCE

CADERAC s'engage à communiquer de manière transparente pour assurer l'engagement des parties prenantes et la traçabilité des actions, avec pour objectif :

- Une communication claire
- Une coordination efficace dans l'ensemble de l'activité
- Une gouvernance partagée

Le manque de transparence peut générer des suspicions, des désengagements et des dysfonctionnements. Des modalités de suivi seront mises en place pour garantir son application.

L'EQUITÉ

L'équité favorise la motivation, la fidélisation et la loyauté des équipes. Son absence peut entraîner des frustrations, un turnover élevé et des tensions sociales. Des indicateurs spécifiques seront définis pour en assurer le respect.

Il vise à garantir :

- La droiture dans les processus de recrutement,
- La formation et la montée en compétence de l'ensemble des équipes
- La juste rémunération



III - COMPORTEMENTS ATTENDUS

La charte éthique de CADERAC définit des comportements attendus dans trois situations clés :

INCLUSION

Le comportement attendu est un recrutement inclusif, fondé sur la diversité et l'équité. Toute forme de discrimination est proscrite. En cas de dérive, des actions de sensibilisation et des sanctions appropriées seront mises en œuvre.

ENVIRONNEMENT

Les collaborateurs sont appelés à respecter l'environnement : valoriser les déchets, à adopter des pratiques responsables et à éviter le brûlage des déchets, strictement interdit.

Toute infraction fera l'objet d'une sensibilisation et, si nécessaire, d'une sanction.

GOUVERNANCE

Le respect du règlement intérieur est impératif. Les comportements contraires à ce règlement seront traités avec sérieux, dans une logique de dialogue, de sensibilisation et de sanction graduée.





IV - NOS ENGAGEMENTS COLLECTIFS

CADERAC s'engage sur quatre thématiques prioritaires, traduisant sa responsabilité sociétale :

LA QUALITÉ DU PRODUIT

CADERAC s'engage collectivement à respecter le plan d'assurance qualité dans toutes ses opérations. Cet engagement mobilise les équipes d'exploitation, ainsi que les fonctions support impliquées dans le suivi et le contrôle des processus. Ensemble, ces acteurs veillent à garantir la conformité des produits aux exigences techniques, environnementales et sociales. Des modalités de suivi sont définies pour assurer l'amélioration continue, la traçabilité des actions et la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

LE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

CADERAC respecte les protocoles d'accord établis avec les parties prenantes. Les acteurs concernés incluent les équipes QHSE, les comités villageois, les conseillers techniques, les ressources humaines et les équipes d'exploitation. Le suivi de ces engagements est assuré par des mécanismes de concertation et des indicateurs d'impact.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

CADERAC veille au bon fonctionnement du comité de santé et sécurité au travail. Ce comité réunit les ressources humaines, les équipes QHSE, la médecine d'entreprise et les collaborateurs. Il garantit un environnement de travail sain, sécurisé et respectueux des droits fondamentaux.

LA PROTECTION ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les collaborateurs s'engagent à respecter le plan de gestion environnemental et social. Tous les collaborateurs sont concernés par cet engagement, qui sera suivi à travers des



V - ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DES COLLABORATEURS DE CADERAC

Chaque collaborateur de CADERAC, quel que soit son poste ou son ancienneté, s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise, en connaissant ses droits et ses devoirs, et en adoptant une conduite conforme aux règles établies.
- Respecter les autres, en favorisant un climat de travail bienveillant, sans discrimination, harcèlement ni propos dévalorisants.
- Adopter un comportement éthique en toutes circonstances, en évitant les conflits d'intérêts, les pratiques déloyales ou les abus de pouvoir.
- Préserver la santé et la sécurité au travail, en respectant les consignes, en signalant les risques et en participant activement aux actions de prévention.
- Protéger l'environnement, en appliquant les bonnes pratiques liées à la gestion des déchets, à la réduction des nuisances et à la préservation des ressources naturelles.
- Contribuer à la qualité des opérations, en respectant les procédures, les standards techniques et les engagements pris envers les parties prenantes.
- Participer à la dynamique collective, en partageant ses idées, en coopérant avec les autres services et en contribuant à l'amélioration continue.
- Représenter CADERAC avec intégrité, que ce soit sur le terrain, auprès des communautés ou dans les échanges professionnels.

Ces engagements ne sont pas optionnels : ils traduisent l'adhésion aux valeurs de CADERAC et conditionnent la confiance, la cohésion et la performance durable du collectif.